
Le Quotidien de l'Histoire

1854

MARIÉ FRANÇOIS-JOSEPH, NON ?! SI, SI...



Le mariage de François-Joseph de Habsbourg et d'Elisabeth de Wittelsbach, respiration dans une dure année

C'EST AUSSI DANS L'ACTUALITE

- ⊗ Les Français font les zouaves à l'Alma
- ⊗ Dur dur d'être opposant !
- ⊗ Kansas et Nebraska font une loi
- ⊗ On réforme l'infanterie
- ⊗ Adieu Joseph de Villèle
- ⊗ Sébastopol prend un siège

Relations internationales

UN JOUR, UNE BATAILLE

La bataille de l'Alma se déroule le 20 septembre 1854, sur les rives du fleuve de l'Alma, d'où son nom, près de Sébastopol. Elle est la première grande bataille de la guerre de Crimée commencée il y a un an. Elle oppose donc quelques pays de la coalition formée par Napoléon III avant la guerre de Crimée, soit la France, le Royaume-Uni et l'Empire ottoman. Les zouaves, une unité française appartenant à l'Armée d'Afrique et à l'empire colonial français, les accompagnent durant cette bataille et jouent un rôle important.



Le 20 septembre c'est l'assaut ! Les troupes franco-britanniques attaquent avec d'un côté les Britanniques faisant la parade afin de distraire l'adversaire et de l'autre les Français qui attaquent sur les pentes. Accompagnés des zouaves qui leur sont d'une grande aide, ceux-ci escaladent la falaise avec pour protection les canons de la flotte. Ils s'emparent de l'artillerie russe et l'utilisent contre ces derniers. Des boulets de canon sont tirés, des coups de feu, des bruits assourdissants se font entendre, des corps tombent un à un... Les Russes ne pouvant plus s'opposer, la bataille s'achève et la victoire revient aux armées franco-britanniques. Le bilan de cette bataille est impressionnant avec de nombreuses victimes blessés ou tués.

LN

UNE GUERRE SANS FIN

La Guerre de Crimée, considérée comme « la première guerre moderne du XIX^{ème} siècle », a commencé il y a déjà 1 an, en 1853, par l'affrontement entre l'Empire russe et l'Empire ottoman. Mais l'alliance formée par Napoléon III,

qui réunit la France, le Royaume-Uni et le royaume de Piémont-Sardaigne vient rejoindre l'Empire ottoman contre l'Empire Russe.

Ce conflit est né de disputes concernant le contrôle des Lieux Saints, afin de savoir qui des Orthodoxes (protégés par les Russes) ou des Catholiques (protégés par la France) pourront avoir leurs moines dans ces lieux. Il est provoqué également par l'expansion de la Russie qui entraîne la peur de la chute d'un Empire ottoman qui traverse une période difficile ; celui-ci peine à se réformer, perd ses territoires un à un dont la péninsule de Crimée récupérée par les Russes.

La guerre débuta le 4 Octobre 1853 après l'attaque de provinces de l'Empire ottoman par les armées du tsar Nicolas Ier. Puis la France et le Royaume-Uni déclarèrent la guerre à la Russie le 27 Mars 1854. Napoléon III ne participe pas en personne à cette guerre et décide de confier le commandement au Maréchal Armand de Saint-Arnaud.

Les Franco-Britanniques ont débarqué en Crimée mi-septembre 1854 et ont lancé rapidement un assaut le 14 septembre contre les Russes retranchés sur les hauteurs de l'Alma : c'est la bataille de l'Alma. Napoléon III et le premier ministre britannique décidés à empêcher une nouvelle attaque contre l'Empire ottoman par les Russes prennent la décision d'attaquer la base navale de Sébastopol, où se trouve justement la flotte russe de la Mer Noire. Les Russes utilisent des canons de leur flotte pour défendre les murs de la ville. Côté Français, on se protège du mieux possible en construisant des blocus avec des tranchées et des abris pour échapper aux différentes positions de tir.



Durant cette guerre, les combattants font face à des conditions difficiles telles que les épidémies, la faim, le froid et le manque de munitions. De jour en jour, les victimes et les morts augmentent. Cette guerre se poursuit toujours !

LN

Défense

UN DÉCRET POUR UNE MEILLEURE VICTOIRE

Le décret impérial du 24 octobre 1854, signé par Napoléon III Empereur des Français, sur proposition du ministre de la guerre, le maréchal Vaillant, a pour objectif de réorganiser les corps d'infanterie de l'armée française.

Infanterie légère et infanterie de ligne ne sont en effet en 1854 que très peu différenciées. L'armée française qui dispose de 25 régiments voit ces derniers recrutés, instruits et armés. L'infanterie légère alors considérée, dans l'armée comme l'ensemble des unités d'infanterie, plutôt comme des éclaireurs se distingue simplement de l'infanterie de ligne, qui est l'ensemble des unités d'infanterie classique au premier rang, tels que les fusiliers, par l'uniforme porté ainsi que par son nom. Durant cette période de la Guerre de Crimée, l'Empereur signe trois articles.

Article 1 : « Les 25 régiments d'infanterie légère prendront, dans la série des régiments d'infanterie de ligne, les numéros 76 à 100 ». Cette réunification, qui lie l'infanterie légère à l'infanterie de ligne, permet de plus de réduire les dépenses de changements d'uniformes aux officiers qui passaient de régiment en régiment.

Article 2 : « L'infanterie légère se composera désormais des bataillons de chasseurs à pieds. ». Cette inclusion permet, une réelle qualification des unités d'infanterie. En effet, les chasseurs à pieds ont une aptitude physique grâce à une habitude de grande mobilité, à un armement spécial, et grâce à la qualité de le tir de fusil. De plus, les chasseurs à pieds sont utilisés soit lors des mouvements généraux, où le besoin de tirailleurs est présent, soit lors de missions spéciales...

Article 3 : « Notre ministre secrétaire d'Etat au département de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret. ». Cet article signé par l'Empereur français permet au maréchal Vaillant de faire appliquer cette loi.

MP

Politique

UNE LOI QUI A DE QUOI EFFRAIER LES OPPOSANTS

La loi du 30 mai 1854 est un décret composé de 15 articles, elle concerne l'exécution de la peine de travaux forcés. Elle complète en quelque sorte la loi du 10 juin 1853 qui elle « prévoit que ceux qui auront commis un attentat visant à détruire ou changer le gouvernement seront punis de déportation en enceinte fortifiée ». La loi du 30 mai 1854 provoque la création de bagnes coloniaux, établissements pénitentiaires de travaux forcés. Plusieurs grandes idées se dégagent de ce décret tout d'abord les conditions difficiles des travaux forcés illustrés dans l'article 3 : « Article trois : Ils pourront être enchaînés deux à deux ou assujettis à traîner le boulet à titre de punition disciplinaire ou par mesure de sûreté. » « ils » désignant les condamnés.

La loi dissuade les condamnés de s'évader des bagnes comme dans l'article 7 : « Article sept : Tout condamné à temps qui, à dater de son embarquement, se sera rendu coupable d'évasion sera puni de deux à cinq ans de travaux forcés. »

Pour finir, certains articles expliquent que sous certaines conditions, des droits peuvent être accordés.

CL

People

UN MARIAGE HORS DU COMMUN

L'Empereur d'Autriche, François-Joseph 1^{er}, et la duchesse bavaroise, sa cousine Elisabeth Amélie Eugénie de Wittelsbach, ont eu la joie de célébrer leur mariage le 24 avril 1854 à l'église des Augustins à Vienne.

L'Empereur François-Joseph devait annoncer ses fiançailles avec la sœur aînée de Elisabeth, Hélène, à l'issue du bal qui célébrait son 23^{ème} anniversaire. Mais, tombé éperdument amoureux de la sœur cadette d'Hélène, François-Joseph refuse de l'épouser afin de demander la main d'Elisabeth alors âgée de 15 ans et surnommée Sissi. Celle-ci lui fait part de son acceptation le lendemain de la demande et assiste avec son futur époux aux fiançailles bénies lors d'une messe en l'église Saint Nicolas de Bad Ischl.

Cependant, avant de se marier, Sissi, alors inconnue du peuple autrichien, dut faire une entrée impériale en carrosse à Vienne. Cette entrée fit mauvaise impression de par la tristesse de la future impératrice et à cause de l'accrochage du diadème à l'encadrement du carrosse ce qui fut vu comme un signe de mauvais présage.

Le 24 avril 1854, à 18h00, la cérémonie se déroula à l'église Augustin ornée pour cet évènement. Prière, bénédiction des alliances, allocution de l'archevêque (beaucoup trop longue), aspersion d'eau bénite et annonce au peuple, l'Impératrice Elisabeth et l'Empereur François-Joseph devinrent mari et femme.

Après cette cérémonie ce fut un long défilé de félicitations puis un dîner de gala ainsi que cinq journées de fête. Le 27 avril, lors d'un grand bal, Elisabeth vêtue d'une robe blanche ornée de diamants ouvrit ce dernier aux bras du duc Georges de Cambridge renvoyant « une image magnifique ». Mais l'Impératrice fut très rapidement fatiguée et nerveuse. Elle devait apprendre tout un protocole de bienséance que lui enseignait l'archiduchesse Sophie sa belle-mère. Le 28 avril, alors qu'elle était épuisée et refusait de participer aux audiences prévues, l'Empereur annula tous ses rendez-vous pour passer l'après-midi avec sa femme au Prater, étendue verte au sein de la ville de Vienne.

MP

Carnet des naissances

16 octobre : Monsieur et madame Wilde de Dublin sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils Oscar.

20 octobre : Monsieur et madame Allais de Honfleur ont la grande joie de faire part de la naissance de leur fils Alphonse. Un enfant déjà très drôle.

20 octobre : Monsieur et madame Rimbaud de Charleville ont la grande joie de faire part de la naissance de leur fils Arthur.

17 novembre : Monsieur et madame Lyautey de Charleville ont la grande joie de faire part de la naissance de leur fils Louis.

Rubrique nécrologique

† VILLELE (Joseph de)

Joseph de Villèle est un homme politique français né à Toulouse le 14 avril 1773 et décédé le 13 mars 1854 à Toulouse. Il est un ultra royaliste, soutient la monarchie absolue de droit divin et est proche des royalistes extrémistes.

Villèle fut d'abord diplômé de l'école de marine d'Alès. Il devient par la suite officier de la marine royale. En raison de son opposition à la Révolution il fut emprisonné de mai à octobre 1794. Il s'oppose également à l'abolition de l'esclavage. En avril 1799 il épouse Barbe Mélanie Ombeline Panon Desbassayns, fille de riches colons. Il eut 5 enfants avec elle.

C'est en 1808 que sa carrière politique commence quand il accepte le poste de maire de son village de Mourvilles et en 1811 quand il devient conseiller général. Il rejoint en 1813 la société secrète des Chevaliers de la Foi qui regroupe des royalistes préparant le rétablissement des Bourbons sur le trône de France. Cela l'amène à devenir l'un des principaux chefs des royalistes toulousains.



Le 7 Août 1815, Joseph de Villèle est nommé par Louis XVIII à la tête de la municipalité toulousaine. En décembre 1821 Louis XVIII lui offre la fonction de ministre des finances, puis en septembre 1822 il devient Président du Conseil. De 1822 à 1827 Villèle domine la vie politique et dirige l'un des plus longs ministères que la France ait connus. Il met en place des lois restrictives ; par exemple il punit le sacrilège (manque de respect ou marque de l'irrespect volontaire pour ce que d'autres tiennent pour sacré) de la peine de mort.

Il favorise aussi beaucoup le retour de l'intervention de l'Église dans la société.

Mais en 1827 après des mesures trop extrémistes, des lois allant à l'encontre de la Charte, sa popularité se transforme en impopularité. Il n'est pas apprécié de la garde nationale et de la moyenne bourgeoisie parisienne. En 1828 il se retire de la vie politique.

CL